

Des violations continues des droits de l'Homme ? Sans doute, et alors ?

Non, rien n'a changé dans le comportement quotidien du parti. Depuis le XVIII^e congrès, la nouvelle équipe n'a pas esquissé un geste vers plus d'humanité. Le bilan de juin suffit à s'en convaincre. La Justice s'acharne sur la famille du Prix Nobel Liu Xiaobo, en violation de la Constitution (voir les documents en annexe) ; la police emprisonne ceux qui requièrent communication des fortunes des dirigeants (quatre-vingt-trois milliardaires en dollars dans les assemblées, - voir l'éditorial d'avril) ; elle incarcère ceux qui dénoncent les traitements cruels pratiqués dans les camps de rééducation et ceux-ci restent ouverts malgré les rumeurs contraires ; les avocats qui osent traiter des dossiers sensibles perdent leur licence professionnelle ; il n'y a toujours eu aucun massacre en 1989, au cœur même de la capitale ; enfin rien n'est fait pour empêcher les brutalités commises quotidiennement contre les pétitionnaires ou les détenus, bien que les visages tuméfiés et les côtes fracturées soient aisément repérables.

Tout ceci relève des affaires intérieures de la Chine et ne préoccupe pas les Occidentaux. Comme si la manière de traiter son propre peuple ne se retrouvait pas dans la conduite des affaires internationales.

Le mépris de l'étranger tend à devenir la tonalité dominante, depuis deux ans que les chiffres du produit intérieur brut chinois ont égalé et dépassé ceux du Japon, (voisin, faut-il le rappeler, dix fois moins peuplé, donc à la population dix fois plus riche). Ce mépris croissant tourne désormais à l'insolence, voire à la vulgarité. Par exemple envers le Japon : « Le Japon a peu à peu glissé vers une position de faiblesse, face à la Chine, en termes de puissance comme de force mentale. Nous n'avons ni à nous battre jusqu'au bout et sans fin avec une nation ménopausée (sic), ni à nous blâmer pour nous être querellés avec elle » (Huangqiu, 30 mai). D'ailleurs, « si ce n'est chaparder quelques petits profits de sa concurrence avec la Chine, le Japon n'a pas les moyens de faire prévaloir

son influence sur celle de la Chine en Asie ». (Global Times, 30 mai).

La presse chinoise fait les gorges chaudes des écoutes et surveillances informatiques américaines. Surveiller l'Internet, quel scandale ! Ne pas respecter l'univers privé des citoyens, quelle horreur ! Ce cafouillage des services secrets, exposé en pleine lumière, n'est-il pas la preuve que l'Occident, en pleine décadence, doit laisser la place : « le soleil descend derrière les montagnes de l'Ouest ; il ne restera plus longtemps rouge ». Le chef d'État Obama doit garder profil bas au sommet du G8 car « les États-Unis restent sans force devant la montée de la Chine » (Global Times)

Les pratiques américaines sont détestables mais l'on ne se blanchit pas en exposant les taches d'autrui. L'Hôpital se moque de la Charité. Où se trouvent les listes de mots interdits qui bloquent les ordinateurs, leurs mémoires et celles des citoyens ? Dans quel pays placer un texte sur la toile peut s'appeler « subversion du pouvoir d'État » ? Quel régime compte une centaine de cybernautes et de journalistes emprisonnés ? Si l'appareil chinois peut dénoncer les manipulations américaines pour apparaître comme la puissance montante, blanche comme neige, c'est qu'il a préalablement bloqué toute information sur ses propres turpitudes ; le petit peuple les ignore ou n'ose chercher à les connaître.

Dans un deuxième temps et sans crainte de se contredire, la presse du parti a vu dans l'espionnage américain un argument pour justifier le contrôle interne des cybernautes : « Les cybernautes doivent mieux comprendre pourquoi la Chine a besoin d'un système de gestion de l'internet ». (Huangqiu Shibao, 21 juin). Mais l'espionnage électronique peut aussi viser les voisins : le 17 juin, le ministre indonésien de la Communication et de l'Information faisait état, devant une conférence nationale sur la Sécurité, de trente-neuf millions d'attaques du site ministériel en 2012, dont le plus grand nombre venait de Chine.

>>>

À Hongkong, le journal Takungpao suggère le 12 juin que la C.I.A. infiltrée sur le territoire est derrière le mouvement « Occuper le central », élégante manière de discréditer les démocrates de l'ancienne colonie britannique et de favoriser la reprise en main de cette dernière. « Les droits de l'Homme et la sécurité nationale ne peuvent coexister » écrit-il avec franchise. C'est sans doute l'honneur de Hongkong d'offrir refuge à Snowden, dénonciateur d'espionnage américain, dans son affrontement avec la C.I.A.. Mais le P.C.C. y trouve une occasion d'y présenter comme « parti de l'étranger » les démocrates, hostiles à l'entrée dans un régime à parti unique.

L'affaire Snowden conduit Beijing à adopter une attitude paradoxale : Snowden devient un ami et il ne conviendrait pas de l'extrader de Hongkong. Un sondage ad hoc montre que le peuple chinois ne le veut pas non plus. Il faut donc respecter l'opinion locale. Cela est fort bien mais alors pourquoi se référer au peuple par un sondage et lui refuser le suffrage universel, pourquoi crier quand les démocrates de Hongkong disent qu'ils ne se laisseront pas absorber par le pouvoir de Beijing ? Résister à Washington et obéir à Beijing : telle serait la juste voie pour Hongkong.

Soucieux d'intervenir dans les affaires mondiales, le parti s'expose à des contradictions. Le thème du « rêve chinois », accolé à celui de la « renaissance de la nation chinoise » a inquiété l'étranger qui y voyait une volonté de puissance et d'expansion. Pour rassurer les États-Unis, le chef du P.C.C. dont c'est le thème favori, l'a associé au rêve américain et « aux beaux rêves que les peuples peuvent avoir en d'autres pays ». Il n'est pas certain que l'Occident « en déclin » et le Japon « ménopausé » se consolent de cette belle phrase, d'autant qu'un éditorial du Quotidien du peuple assure en même temps que les rêves sont incompatibles, celui des États-Unis étant « de préserver le statu quo et d'en empêcher toute remise en question ».

A l'intérieur comme à l'extérieur, on est en présence de deux logiques et ce ne sont pas simplement celles du capitalisme et du communisme. L'incompatibilité remonte fort loin dans le temps ; qu'on nous permette de citer, sans trop de pédantisme, un vieil auteur :

« Dans une nation libre, il est très souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal ; ils suffit qu'il raisonnent : de là sort la liberté, qui garantit des effets de ces mêmes raisonnements.

« De même dans un gouvernement despotique, il est également pernicieux qu'on raisonne bien ou mal ; il suffit qu'on raisonne pour que le principe du gouvernement soit choqué ». Montesquieu (Esprit des Lois, Livre XIX, chap.XXVII).

De cette incompatibilité, on aimerait que l'Union européenne se persuade. On éviterait ainsi des dialogues inutiles comme cette trente-deuxième rencontre de fonctionnaires sans responsabilités réelles qui vient de se dérouler le 25 juin dans une région touristique du Guizhou. Le côté européen « a exprimé ses préoccupations », évitant de fâcher, craignant d'en faire trop et de se trouver comme la mouche devant la bouche du crapaud. Mais ouf ! tout s'est bien passé, le commerce continue ; on a pu leur dire ce qu'on pensait et ils ne nous ont pas mangés. Et alors ? Et alors, rien.

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet.	4
Mesures policières à l'approche de l'anniversaire du massacre de 1989.	4 - 5
Mouvement démocratique et répression. Liberté religieuse.	5 - 6
Avocats. Appareil judiciaire. Conditions de détention.	6 - 7
Condition ouvrière. Conditions de vie. Conflits du travail.	7
Condition paysanne . Évictions foncières. Environnement.	7 - 8
Minorités ethniques	8 - 9
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
Hongkong - Macao	9
Conflits territoriaux	9 - 10
Informations diverses	10 - 11
Sources d'information	11
Bibliographie	11
> Deux documents sur la persécution de la famille de Liu Xiaobo :	
Lettre de Liu Xia au chef de l'État Xi Jinping	12
Communiqué de la LDH après la condamnation de Liu Hui.....	13

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9 yuan)

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

- 12 juin** **Dans un microblog à succès, l'universitaire de Hainan Liu Li demande aux membres du gouvernement de déclarer leur fortune ou de démissionner.** Ses commentateurs citent comme référence la loi adoptée en avril dernier à Macao qui demande aux fonctionnaires de dévoiler l'ensemble de leur patrimoine. En décembre 2012, une lettre ouverte de même sens et adressée aux membres du Comité central du Parti avait reçu sept mille signatures. Cependant les manifestations sur la voie publique sont interdites et depuis fin mars, plus d'une douzaine de militants ont été arrêtés. (*South China Morning Post*, 12 juin)
- 3 juin** **Peu après le reportage sur le Tibet diffusé par France 24 le 30 mai,** des diplomates chinois en poste à Paris ont exigé que le documentaire soit retiré du site internet. À Bangkok, l'ambassade a menacé l'auteur du film Cyril Payen, en ces termes :
« Nous voulons vos explications sur comment et pourquoi vous nous avez trompé afin d'obtenir un visa chinois. Ensuite, nous voulons que vous nous expliquiez pour quel motif vous diffusez de fausses informations sur le Tibet. Enfin, puisque vous repoussez encore notre rendez-vous, j'ai bien peur que si vous n'acceptez pas de nous rencontrer mardi dernier délai, vous aurez à en assumer l'entière responsabilité... ».
- 3 juin** **Arrestation dans un hôtel de la capitale de l'écrivain du Hubei Du Daobin,** pour « création de troubles ». Il aurait diffusé sur la toile des commentaires sur des assassinats perpétrés sous la dynastie des Qing. En 2004, pour avoir publié des articles sur l'internet « incitant à la subversion du pouvoir d'État », un tribunal l'avait condamné à trois ans de prison, verdict commué en quatre ans de mise à l'épreuve mais finalement exécuté à partir de 2008. (*Wei quan wang*, 8 juin)
- 31 mai** **Le journaliste et photographe Du Bin a été arrêté par la police** pour « publication illégale ». Sa famille est sans nouvelles. Du Bin a l'habitude d'aborder les sujets sensibles mais n'est pas à proprement parler un dissident. Il avait diffusé, il y a quelques semaines, un film sur le camp de rééducation de Masanjia et sur les mauvais traitements imposés aux prisonniers. Une semaine avant sa disparition, un éditeur de Hongkong avait publié son livre sur le massacre de Tiananmen de 1989 ; une autre raison de son arrestation serait l'aide qu'il aurait apportée au militant des droits civiques Chen Guangcheng dans la rédaction d'un livre autobiographique. (*South China Morning Post*, 11 juin)
- 29 mai** **Les journalistes du Shaanxi ont subi dernièrement une série d'attaques.** L'accusant d'être trop « fouinard », deux individus armés de couteaux ont attaqué et blessé le 29 mai un journaliste de la publication du Shaanxi *Vue sur la Science et la Technologie*. Feng enquêtait sur une éviction foncière illégale dans la ville de Yulin, district de Yuyang. Le lendemain, deux reporters du *Nouvel Ouest* ont été menacés de mort, attaqués et blessés par plusieurs personnes du Bureau de la terre et des ressources ; ils étudiaient l'exploitation illégale de l'or à Weinan, dans le district de Tongguan. Enfin deux journalistes de la télévision du Shaanxi, qui traitaient la plainte d'un élève ont été agressés et blessés par les dirigeants de l'école professionnelle Huashan. (*Fédération internationale des journalistes*, 3 juin)

MESURES POLICIÈRES À L'APPROCHE DE L'ANNIVERSAIRE DU MASSACRE DE 1989.

Outre les restrictions de mouvement mentionnées dans le bulletin du mois de mai, signalons :

- À Beijing, la détention à titre pénal des militants Deng Zibo, Zhao Guangjun et Lü Dongli ; l'assignation à résidence de Zhang Zuhua, Xu Zhiyong et Hu Jia.
- À Tianjin, le militant Zhang Jianzhong fut arrêté le 3 juin ; il est resté détenu dix-sept heures. Le 2

juin, le refus de retirer une demande de manifestation pour le surlendemain a valu au dissident du Jiangsu Gu Yimin d'être inculpé pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». Chen Qitang, au Guangdong, a été invité par la police à «voyager».

- Le militant du Hunan Zhu Chengzhi a été battu puis placé en détention. La police a appréhendé Chai Baowen, de l'Anhui, alors qu'il s'apprêtait à manifester en faveur de Li Wangyang, activiste du Hunan mort dans des conditions suspectes, il y a un an.; on a perdu sa trace. Trois autres militants de l'Anhui se sont trouvés sous surveillance policière. La police du Hubei a éloigné de son domicile et pour plusieurs jours Liu Feiyue, fondateur du groupe Observateur des droits civiques et des moyens de vivre.
- Au Shaanxi, la police a accompagné «en voyage» les militants Ma Xiaoming, Yang Hai et l'avocat Zhang Jiankang. Elle a fait de même au Zhejiang avec Lou Baosheng. La police du Guangxi a interdit le 31 mai à trois militants de Nanning de participer à quelque manifestation que ce soit.

MOUVEMENT DEMOCRATIQUE. RÉPRESSION. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

- 24 juin** **Hu Jia, l'un des plus courageux militants des droits de l'homme**, de l'écologie et de la lutte contre le Sida, Prix Sakharov du parlement européen, annonce sur Facebook qu'il est de nouveau assigné à résidence. Dans un message parvenu sur la toile, il signale la présence de nombreux policiers en civil en bas de son immeuble. Ces derniers se sont adressés à ses parents pour l'informer des menaces qui pèsent sur lui s'il continue de se battre. Hu Jia est citoyen d'honneur de la ville de Paris (21 avril 2008) sur proposition du groupe des Verts. Il avait été arrêté le 27 décembre 2007 et condamné le 3 avril 2008 à trois ans et demi de prison pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ».
- 22 juin** **Le juriste non-voyant et militant des droits civiques Chen Guangcheng est arrivé à Taiwan**, sur l'invitation de l'Association taiwanaise pour les droits de l'Homme. Pendant sa visite de dix-huit jours, il devait parler devant le Parlement, à l'Université nationale et à l'Université Cheng Kong. Les services de sécurité de Taiwan ont appris qu'un groupe d'insulaires favorables au régime du continent avait l'intention de suivre Chen Guangcheng dans tous ses déplacements et de perturber son séjour ; le P.C.C. chercherait à se venger des accusations portées publiquement par le juriste contre quarante-quatre officiels chinois responsables de la répression dans sa province du Shandong. L'association envisagerait d'inviter plus tard le militant des droits civiques Hu Jia. *(Central News Agency, 23 juin)*
- 14 juin** **Arrestation officielle à Changshu (Jiangsu) du militant des droits civiques Gu Yimin**, pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ». Il se trouvait en détention depuis le premier juin après avoir diffusé sur l'internet des photos du massacre de 1989 et avoir invité à la commémoration de la répression. *(Weiquanwang, 15 juin)*
- 14 juin** **Liu Xia, épouse de Liu Xiaobo, le Prix Nobel emprisonné, adresse une lettre ouverte au Chef de l'État** après la condamnation de son frère Liu Hui, pour dénoncer l'acharnement de la police envers sa famille. (Cf. en annexe cette lettre, dans la version de R.S.F.). Ses avocats ont annoncé son intention d'intenter un procès contre la police pour son assignation à résidence ; selon Associated press (21 juin), elle préparerait une pétition demandant un nouveau jugement pour son époux.
- 9 juin** **Condamnation à onze ans de prison pour fraude de Liu Hui**, beau-frère du prix Nobel emprisonné Liu Xiaobo. L'affaire se rapporte à une transition immobilière de 2010, dont l'avocat de Liu, Mo Shaoping, dit qu'il s'agit d'un contentieux de droit civil qui ne doit pas être traité au pénal. Liu Hui a décidé de faire appel du jugement. Sa sœur Liu Xia, assignée à résidence depuis l'octroi du prix Nobel à son époux, s'est dite révoltée par la persécution acharnée de sa famille. *(Kyodo, 9 juin)*
- 9 juin** **Arrestation à Beijing, à la gare du Sud, du pétitionnaire du Liaoning Zhao Zhenjia**, vraisemblablement en raison de sa campagne en faveur de la publication de la fortune des dirigeants.

Ce mouvement a déjà conduit à onze arrestations à Beijing et dans la province du Jiangxi. Zhao Zhenya (63 ans) avait fait huit ans de prison pendant la révolution culturelle avant d'être innocenté. Il avait fait deux séjours en camp de rééducation pour trouble à l'ordre public, alors qu'il demandait justice pour les souffrances endurées. (*Human Rights Campaign in China*, 16 juin)

4 juin **L'écrivain Zheng Qiuwu est arrêté au Zhejiang** et ramené dans sa province de Hainan, sous l'inculpation « d'activités illégales ». Son épouse avait été placée en détention le 31 mai. Il est reproché à Zheng d'avoir échappé à la surveillance des autorités en se rendant au Zhejiang pour affaires. En 1983, Zheng Qiuwu avait été condamné à quatorze ans de prison pour avoir organisé « l'Alliance démocratique de Chine ». (*Weiquanwang*, 10 juin)

4 juin **Inculpation officielle de Liu Ping, ancienne candidate indépendante aux élections législatives.** Détenue depuis le 28 avril pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État », Liu Ping menait campagne pour la divulgation de la fortune des dirigeants du parti ainsi que pour la ratification du Pacte international pour les droits civiques et politiques. (*Weiquanwang*, 5 juin)

24 mai **Inculpation officielle à Beijing de Wang Yonghong pour « rassemblement illégal »** et « création de troubles ». Comme pour Sun Hanhui, inculpé deux jours plus tôt dans la même ville pour « rassemblement illégal », le motif de détention est la participation à une campagne demandant aux dirigeants d'afficher leur fortune personnelle. Tous deux étaient incarcérés depuis la mi-avril. (*C.H.R.D.*, 12 juin)

25 mai **Arrestation de cinq militants de Guangzhou** (Guangdong) lors de leur passage à Chibi (Hubei), au cours d'un périple sur le thème « mettre en pratique le rêve chinois », le slogan du chef du parti Xi Jinping, et dont l'objet était d'obtenir la libération des militants détenus qui avaient demandé la lumière sur la fortune des dirigeants. Huang Wenxun, Yuan Fengchu, Chen Jianxiong, Li Yinli et Yuan Xiaohua sont restés quinze jours en détention administrative avant d'être inculpés pour « subversion », pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État » ou pour d'autres motifs non précisés. Le groupe avait commencé en avril une campagne de rassemblements, de discours en public, de rencontres avec les militants locaux pour répandre les idées républicaines et la primauté de la loi. Huang Wenxun, étudiant à l'Université Zhongshan de Guangzhou, avait été arrêté à plusieurs reprises cette année. (*Weiquanwang*, 18-20 juin)

2 mai **Arrestation à Qingdao (Shandong) de seize membres de la religion Falungong** pour avoir élaboré des spectacles décrivant des scènes de tortures. (*Xinhua*, 3 juin)

AVOCATS. APPAREIL JUDICIAIRE. CONDITIONS DE DETENTION.

1 juin **Le dépassement de la date limite du 31 mai signifie le refus de renouveler les licences professionnelles pour des douzaines d'avocats** ou cabinets d'avocats. Ces refus concernent Chen Jihua, Dong Qianrong, Guo Haiyue, Lan Zhixue, Liang Xiaojun, Li Baiguang, Li Donyong, Li Xiongbin, Lin Qilei, Liu Peifu, Wang Quanzhang, Wang Yajun, Wu Hongwei, Xie Yanyi et Zhang Quanli. Tous ont accepté des dossiers touchant aux droits de l'Homme, y compris la pratique du Falungong. Qi Lei et Guo Haiyue défendent aussi des personnes appréhendées pour leur participation à la lutte contre la corruption. (*C.H.R.D.*, 6 juin)

Note : Dans le passé, le refus de licence professionnelle a permis la mise à l'écart de juristes et d'avocats éminents, tels que Teng Biao, Jiang Tianyong, Tang Jitian, Liu Wei, Wen Haibo, Zhang Jiankang et Tang Jingling.

20 nov. 2012 **Le groupe de travail sur les détentions arbitraires des Nations unies déclare non fondée l'incarcération du dissident du Jiangsu Guo Quan** car contraire aux articles 19 et 20 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Elle demande au gouvernement chinois de le

libérer et de lui accorder droit à indemnisation. Détenu depuis 2008, Guo Quan fut condamné à dix ans de prison en 2009 pour « subversion du pouvoir d'État ». (C.H.R.D., 6 juin)

CONDITION OUVRIÈRE. CONDITIONS DE VIE. CONFLITS DU TRAVAIL.

- 24 juin** **Selon le ministère des Ressources humaines**, le nombre des personnes actives ou retraitées couvertes par un régime de retraite s'élevait à 304 millions à la fin de 2012, dont 45 millions de migrants (sur une population totale de 1,3 milliard d'individus). (Xinhua, 24 juin)
- 3 juin** **L'embrasement d'une usine de transformation de poulets a fait 121 morts à Baoyuanfeng (Jilin)**, établissant un triste record pour les victimes d'incendies industriels. Si la cause immédiate de la catastrophe fut un court circuit électrique, la fermeture des issues pour empêcher les ouvriers de se relâcher pendant le travail en explique aussi la gravité. Une seule porte était restée ouverte alors que 395 salariés se trouvaient à l'intérieur des bâtiments. Aucun employé n'avait reçu de formation en cas d'incendie. Les enquêtes menées depuis à la demande des autorités ont montré de graves lacunes en matière de sécurité du travail un peu partout dans le pays. (C.L.B., 22 juin)
- 2 juin** **Une explosion de gaz a fait dix morts et quinze blessés dans la mine Simachong** du district Shaodong, près de Shaoyang (Hunan). La mine s'était engagée dans des productions illégales et sa licence d'exploitation se terminait fin 2012. Plusieurs responsables locaux ont dû démissionner. (Xinhua, 3-18 juin)

CONDITION PAYSANNE. ÉVICTIONS FONCIÈRES. ENVIRONNEMENT.

- 25 juin** **Une série de malaises collectifs ont mis en lumière de graves déficiences du contrôle alimentaire.** Cent cinquante élèves d'un collège de Lianyuan (Hunan) ont été intoxiqués par le lait distribué en milieu d'après-midi le 25 juin. Le 17 juin, soixante-dix ouvriers d'une usine d'emballage de Guangzhou ont souffert de la présence de salmonelle dans leur repas ; dix-neuf ont été hospitalisés. Le 16 juin, une campagne est lancée sur la fabrication des oeufs conservés dans de la chaux («œufs de cent ans»), un scandale ayant montré qu'il est parfois employé du sulfate de cuivre, toxique à l'ingestion. Trois cent soixante-deux élèves d'une école de Meishan, district de Dongpo, au Sichuan, ont été hospitalisés le 13 juin. Les causes de leurs manifestations de faiblesse restent inconnues. Le 9 juin à Changsha (Hunan), une centaine d'écoliers avaient été soignés pendant quatre jours contre une entérite. (Xinhua, 10-17-25 juin)
- 19 juin** **Une jurisprudence de la Cour suprême inflige de lourdes condamnations pour cause de pollution**, condamnations pouvant aller jusqu'à la peine de mort. Elle précise les critères des délits et des verdicts ; la police doit coopérer avec les agences pour la protection de l'environnement. Les données relevées quotidiennement par ces dernières seront communiquées à la Justice. (Xinhua, 20 juin)
- 19 juin** **Lancée le 25 janvier, une campagne de lutte contre les infractions à la sécurité alimentaire, a conduit à 8.200 arrestations** liées à 4.500 cas délictueux et à la fermeture de 6.300 ateliers et marchés. La police a saisi plus de 150.000 produits illicites : additifs illégaux, contrefaçons d'huile de cuisine, de viande, d'épices et d'assaisonnements ainsi que de médicaments, d'alcools et de boissons non alcoolisées. (Xinhua, 19 juin)
- 4 juin** **Selon un rapport du ministère de la Protection de l'environnement, la qualité de l'eau n'est pas satisfaisante** en de nombreux points du territoire. Le Fleuve jaune, les rivières

Songhua, Liao et Huai sont légèrement polluées. 25% des soixante lacs et réservoirs suivis par le ministère contiennent trop d'algues. Les eaux côtières dans la Mer jaune et en Chine du Sud sont de bonne qualité, au contraire de celles de la mer de Bohai et de la mer de Chine orientale. Dans sept des neuf baies importantes, l'eau est de mauvaise qualité, particulièrement dans celles de Bohai et de Hangzhou ainsi qu'à l'estuaire du Yangzi et de la Rivière des perles. (*Xinhua*, 4 juin)

MINORITÉS ETHNIQUES.

QUESTION TIBETAINE

- 28 juin** **Le Bureau chinois des Affaires religieuses a déclaré sans fondement l'information donnée la veille par Free Tibet** selon laquelle les moines du monastère Gendun de Lhasa seraient désormais autorisés à exposer des photos du dalaï lama. L'interdiction, qui remonte à 1996, concerne tout le pays ; elle avait provoqué de violents affrontements. La mesure, selon Free Tibet, serait discutée pour extension à d'autres sites, mais sans résultats concrets à ce jour. (*Phayul*, 28 juin ; *Free Tibet*, 27 juin)
- 21 juin** **La poétesse Tsering Woesser est de nouveau assignée à résidence à Beijing.** La décision survient peu avant le voyage au Tibet d'un groupe de journalistes étrangers. Elle avait eu de contacts avec certains d'entre eux quelques jours plus tôt. (*Phayul*, 21 juin)
- 20 juin** **Des Tibétains ont manifesté devant le groupe Intercontinental à New York** pour exiger l'arrêt du projet de construction d'un hôtel de luxe à Lhasa, la capitale de la région autonome. Ils y voyaient « une grossière insulte au peuple tibétain, qui vit quotidiennement à l'ombre des fusils chinois ». (*Phayul*, 21 juin)
- 13 juin** **Condamnation à quatre ans de prison de l'étudiant Wangchuk Dordjee**, pour sa participation à l'organisation de la manifestation étudiante de Rebkong le 9 novembre 2012. Celle-ci avait rassemblé des milliers de jeunes et avait été suivie le 26 novembre d'une autre manifestation de masse à Chabcha. (*Phayul*, 13 juin)
- 18 avril** **Un tribunal de Xunhua (Qinghai) a condamné Tsondue et Gedun Tsultrim**, deux moines du monastère Beudo situé à Tongren (Rebkong en tibétain), à trois ans de prison pour avoir organisé des cérémonies et tenu des prières en mémoire de Wangchen Norbu, immolé par le feu le 19 novembre 2012. On était sans aucunes nouvelles d'eux depuis le 21 novembre.
- Février 2013** **Un tribunal de Ngaba (préfecture autonome tibétaine et Qiang du Sichuan) a condamné secrètement deux chanteurs tibétains** du Gansu, Pema Trinley et Chakdor, à deux ans de prison. Ils avaient diffusé en juillet 2012 un recueil de chants faisant référence aux immolations par le feu et à de grandes figures religieuses comme le dalaï lama. Quelques jours plus tard, ils furent placés en détention au Gansu puis au Sichuan ; on ignore où précisément. Ont également disparu deux artistes qui avaient contribué au recueil de chants, Khenrap et Nyadompo. (*T.C.H.R.D.*, 13 juin)

QUESTION OUIGHOURE

- 29 juin** **Selon les sources officielles, une centaine de motocyclistes armés de couteaux auraient attaqué le poste de police du district de Karakax**, dans le district de Hotan. La veille, un incident de masse se serait produit à Hanarike, près de Hotan, avec des attaquants armés (on ignore la nature des armes) et un autre, dans une rue piétonne de Hotan ; l'affrontement de Hanarike aurait fait deux morts. (*R.F.A.* ; *Washington Post*, 29 juin)
- 26 juin** **Un affrontement a fait vingt-sept morts à Lukqun, dans le district Shanshan de la préfecture de Turpan (Xinjiang).** Selon la version officielle, des individus armés de couteaux auraient attaqué des bureaux de police, le bâtiment administratif local et un chantier de construction ; ils

auraient incendié des véhicules de police. Parmi les morts, dix des attaquants, neuf policiers ou agents de la Sécurité et huit civils. La police aurait fait trois prisonniers. (*Xinhua*, 26 juin)

La B.B.C. note le 26 juin le mutisme des médias chinois : l'information n'a été diffusée qu'en anglais ; elle n'a pu être réexpédiée sur la toile. Il est impossible d'obtenir des informations directes car toutes les télécommunications ouïghoures sont coupées. Le *Washington Post* du 29 juin parle non de 27 morts mais de 35 ; *Radio Free Asia*, de 46. Le Congrès mondial ouïghour (W.U.C.) nie qu'il s'agisse d'opérations terroristes et demande une enquête indépendante sur la réalité des faits.

En avril, un accrochage semblable avait fait vingt et un morts près de Kashgar, à la frontière du Tadjikistan. Selon la Fondation Duihua, plus de la moitié des poursuites judiciaires pour « mise en danger de la sécurité de l'État » concernent le Xinjiang alors que la région ne représente que 2% de la population du pays.

Début juin Une explosion de munitions a tué douze personnes à Ghorachol, district d'Awat de la préfecture d'Aksu. Les individus étaient poursuivis par la police qui avait fouillé leur domicile et portaient sur eux les explosifs. (*R.F.A.*, 27 juin)

HONGKONG ET MACAO

22 juin **À l'Université de Hongkong, les programmes d'études de l'opinion publique ont subi plusieurs « attaques illégales »** qui auraient permis récemment l'accès à deux mille fiches de données personnelles. Les responsables de ces intrusions ne sont pas identifiés, ni les procédés utilisés. Le « donneur d'alertes » Edward Snowden avait affirmé, il y a une semaine, que l'Université figurait parmi les cibles de l'espionnage américain. L'année dernière, le Bureau de liaison du gouvernement chinois avait critiqué le programme de recherche qui « servait les intérêts de certains partis politiques ». (*South China Morning Post*, 22 juin)

14 juin **Un article du Pinguo Ribao de Hongkong évoque l'usage par l'armée chinoise des recherches menées à l'Université de Hongkong dans la Section de l'échange Internet.** Il souligne que des attaques cybernétiques contre ce bureau auraient des effets désastreux sur tout le territoire car il s'agit d'un lieu de connexion de l'ensemble du trafic internet de Hongkong. (*Pingguo Ribao*, 14 juin)

5 juin **Selon une étude d'opinion menée à l'Université de Hongkong, les sentiments de la population du territoire envers le régime de Beijing évoluent de manière négative.** 21 % des interrogés ont une opinion favorable contre 41% en 2008 ; 36% ont une opinion négative contre 26% en 2008. Le gouvernement du territoire lui-même voit son image détériorée, avec 35% d'opinion hostile contre 23% lors de la précédente étude. (*South China Morning Post*, 5 juin)

LES CONFLITS TERRITORIAUX.

Avec le Japon

27 juin **Trois bateaux de surveillance chinois sont entrés dans les eaux territoriales du Japon,** aux alentours de l'archipel des Senkaku/Diaoyutai que Beijing revendique. Lors du contact radio établi avec les gardes-côtes nippons, chaque partie a réaffirmé sa souveraineté sur la zone et prié l'autre de partir. Une incursion semblable avait été observée le 22 juin. Il s'agit du quarante-neuvième incident de ce type depuis septembre 2012. (*Kyodo et Xinhua*, 22-27 juin)

19 juin **Le premier ministre nippon Shinzo Abe se déclare prêt à reprendre le dialogue avec le pouvoir chinois.** « La Chine s'est engagée dans des actes répétés de provocation pour changer le statu quo...mais la porte du dialogue a toujours été ouverte ». Le gouvernement japonais

estime qu'il n'existe aucune dispute possible sur l'appartenance de l'archipel tandis que la Chine fait de la reconnaissance d'un litige territorial la condition d'une reprise du dialogue. *(Kyodo-Xinhua, 19 juin)*

13 juin **Le Japon doit demander à l'Europe lors de la réunion de Dublin de maintenir l'embargo sur les armes à destination de la Chine**, mesure décidée après la répression de 1989. La France et l'Espagne, comme l'Irlande, serait favorable à la levée de l'embargo. Paris en avait fait la demande en 2003, sans succès. Le Japon a manifesté son inquiétude devant la livraison par la France d'équipements permettant à des hélicoptères de se poser sur des navires ; Paris estime qu'il ne s'agit pas de livraisons militaires. *(Kyodo, 13 juin)*

11 juin **Le ministère de la Défense du Japon envisage la création d'une unité militaire spécialisée pour reprendre contrôle des îles éloignées susceptibles d'invasion**, le dispositif existant étant insuffisant pour répondre aux menaces. La nouvelle force pourrait effectuer des manœuvres coordonnées avec la marine américaine. Si les territoires visés sont principalement l'archipel des Senkaku-Diaoyutai, la décision pourrait aussi concerner une protection contre la Corée du Nord et son programme nucléaire. *(Kyodo, 11 juin)*

7 juin **Pour le onzième jour consécutif, des bateaux de surveillance chinois ont approché l'espace maritime de l'archipel des Senkaku/Diaoyutai.** *(Kyodo, 7 juin)*

6 juin **Le chef d'État de Taiwan, Ma Ying-jiu, propose au Japon une discussion tripartite avec Beijing sur le développement des ressources naturelles en mer de Chine orientale** ; les discussions sur le litige territorial seraient reportées à plus tard. L'espace maritime deviendrait ainsi «une mer de paix et de coopération). Le Japon a rejeté la proposition, affirmant qu'il a pleine souveraineté sur la zone des Senkaku/Diaoyutai. *(Central News Agency ; Kyodo, 6 juin)*

Avec d'autres pays.

21 juin **Le Vietnam et la Chine décident d'installer une ligne téléphonique rouge pour régler les incidents de pêche**, sources de tension entre les deux pays. Ils affirment qu'ils respecteront l'Accord de coopération sur la pêche dans le Golfe de Beibu (25 décembre 2000). Ils déclarent vouloir établir des contacts fréquents afin de résoudre tous les différents maritimes et s'engagent à étendre divers domaines de coopération. *(Xinhua, 21 juin)*

21 juin **Le ministère des Affaires étrangères déclare «inacceptable» l'accaparement du récif Ren'ai par les Philippines**, en mer de Chine méridionale. Le récif, affirme son porte-parole, relève de l'archipel des Nansha sur lequel la souveraineté chinoise est indiscutable. Le 19 juin, un responsable philippin avait annoncé le débarquement sur l'îlot de soldats et d'approvisionnement. *(Xinhua, 21 juin)*

INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

25 juin Selon le ministère de la Santé, le nombre des usagers de drogues enregistrés s'élevait en mars 2013 à 2,14 millions. Devant la justice, ils ont le double statut de délinquant et de victime. Plus de la moitié d'entre eux sont âgés de 19 à 35 ans. *(Xinhua, 25 juin)*

24 juin Le budget chinois de la Défense s'élevait en 2012 à 126 milliards de dollars (656 pour les États-Unis, 51 pour la France). Les exportations d'armement chinoises ont augmenté de 92,2% de 2008 à 2012, atteint 2,3 milliards de dollars et représentent 3,4% du marché mondial des armes. La Chine est le huitième exportateur mondial. Parmi ses marchés les plus importants, le Bangladesh, le Pakistan et le Venezuela. *(IHS, 24 juin)*

16 juin La Chine annonce trente et une mesures pour développer les échanges avec Taiwan, en particulier

dans les domaines de l'emploi et des affaires. Les visites seront facilitées dans les deux sens, avec un plus grand nombre de lieux offerts et pour des séjours plus longs. (*Central News Agency, 16 juin*)

14 juin Mille soixante-douze chercheurs d'or chinois installés au Ghana sont revenus dans leur district Shanglin du Guangxi, après l'arrestation de cent soixante-neuf de leurs compatriotes pour activités illégales. La ruée vers l'or ghanéen a commencé en 2006 et a poussé douze mille habitants du district à se rendre sur le territoire de l'ancienne Gold Coast. (*Daily Graphic, Accra, 14 juin*)

11 juin Les forces spéciales antiterroristes chinoises et russes commencent des manœuvres de dix jours à Beijing. Les exercices portent sur le tir, la pénétration de bâtiments, le sauvetage d'otages et l'attaque de camps de terroristes. Les précédentes manœuvres de ce type se sont tenues en Russie (septembre 2007). (*Xinhua, 11 juin*)

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens' radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Stan-dard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

BIBLIOGRAPHIE

LE FILM SUR LES CAMPS DE RÉÉDUCATION DU DOCUMENTARISTE DU BIN, incarcéré depuis le 31 mai, est diffusé sur You Tube - durée : une heure ; chinois sous-titré en anglais - à l'adresse suivante : <http://www.youtube.com/watch?v=hTuk0I2jNiA>

POUR PRENDRE CONTACT, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de
votre mail : «Groupe Chine».

> DEUX DOCUMENTS SUR LA PERSÉCUTION DE LA FAMILLE DE LIU XIAOBO.

Lettre de Liu Xia au chef de l'État Xi Jinping, diffusée le 14 juin par son avocat. Version rapportée par Reporters sans frontières le 18 juin.

Président Xi Jinping,

Je suis Liu Xia, citoyenne de la République populaire de Chine. Depuis le mois d'octobre 2010, je ne jouis plus d'aucune liberté individuelle, ayant été placée en résidence surveillée. Personne ne m'a indiqué les raisons de cette assignation à résidence. J'en arrive à me dire que peut-être, dans ce pays, être l'épouse de Liu Xiaobo constitue un "crime".

Je trouve complètement injuste le verdict rendu le 9 juin 2013 à l'encontre de mon frère cadet Liu Hui. Je m'interroge sérieusement sur la légitimité de l'appareil judiciaire, et même du gouvernement dans son ensemble.

Dans un État de droit, nous devrions voir les autorités du pays rendre la justice et non s'adonner à une répression sans merci fondée sur la violence. Chaque cas de privation des droits individuels peut conduire à une tragédie, recouvrant ainsi d'une ombre lugubre l'auréole de légitimité des autorités.

La justice pénale ne se révèle réellement qu'à travers les affaires judiciaires dont elle s'occupe. Dans ce cas précis, je ne peux me figurer que la justice que nous espérons puisse s'accomplir alors que les droits de l'accusé sont ignorés et même méprisés.

Monsieur le Président, le "rêve chinois" que vous avez évoqué ne se concrétisera qu'à travers la réalisation du rêve de chaque citoyen. J'espère que ce rêve chinois ne deviendra pas pour moi, comme pour ces citoyens, un "cauchemar chinois".

Aujourd'hui est le jour du festival traditionnel chinois des bateaux dragons. Pouvez-vous imaginer dans quel état d'esprit notre famille passe ce moment ?

Liu Xia, citoyenne.

Communiqué de la LDH après la condamnation de Liu Hui, beau-frère du prix Nobel de la paix emprisonné.

UNE CONDAMNATION INIQUE

Le 9 juin, un tribunal de Beijing a condamné à onze ans de prison pour « escroquerie » Liu Hui, beau-frère du prix Nobel de la paix emprisonné, Liu Xiaobo.

Après l'assignation à résidence sans procès de l'épouse de ce dernier, Liu Xia, depuis le 8 octobre 2010, cette condamnation inadmissible persécute à nouveau la famille du dissident le plus connu, dans le dessein d'exercer sur le prisonnier une pression supplémentaire. A cette fin, l'appareil judiciaire a transformé un litige de droit civil en procès pénal, et violé les règles élémentaires du droit.

La Ligue des droits de l'Homme exprime son indignation après ce verdict inique. La justice de l'Etat chinois apparaît ainsi comme au service du parti dirigeant sur toutes les questions sensibles, en particulier lorsqu'il s'agit de faire obstacle aux revendications démocratiques.

Elle demande à toutes les forces démocratiques, à l'État français et à l'Union européenne de ne pas garder le silence sur ces pratiques pénales collectives d'un autre âge. En prononçant cette condamnation inique en plein dialogue du sommet sino-américain, le pouvoir chinois teste les réactions occidentales et espère qu'elles seront nulles. Se taire serait lui donner raison.

Paris, le 10 juin 2013